



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

grippe

Question écrite n° 99186

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la nouvelle épidémie de grippe qui semble se diffuser à la fin 2010 et en début d'année 2011. En effet, après la pandémie de grippe A survenue en 2009, la politique sanitaire a fait l'objet de tant de polémiques et de controverses, qu'elle a beaucoup pâti de sa nécessité, dans l'opinion publique, alors même que les pouvoirs publics et les autorités locales s'étaient fortement investis, avec le principe de précaution, en règle de conduite. Alors qu'une nouvelle vague d'infection virale de la grippe semble se profiler, pour l'année qui commence, il lui demande si le Gouvernement a pris la mesure de cette nouvelle vague de grippe et sous quelles formes il compte intervenir face aux effets de cette nouvelle épidémie grippale.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99186

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 2011, page 868

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)